

Natura 2000



Lettre d'information
novembre 2016

10 années d'actions sur le site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon

Après la validation en 2006 du Document d'objectifs du site par le Comité de pilotage du site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon, sa mise en œuvre a démarré en 2007, portée par l'Etat et confiée au CEN Auvergne. 2016 marque donc la 10^{ème} année de mise en œuvre, l'occasion de présenter quelques-unes des actions réalisées, financées par l'Europe et l'Etat.

Le mot de la Présidente du Comité de pilotage, Mme Christine BONNARD, Sous-Préfète d'Issoire

« Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

Nous fêtons les 10 ans de ce site et au fil des 4 pages de ce document vous verrez que préservation rime avec développement agricole, économique et touristique. Je souhaite que le partenariat engagé jusqu'à présent se poursuive en bonne intelligence et au bénéfice de ce territoire.

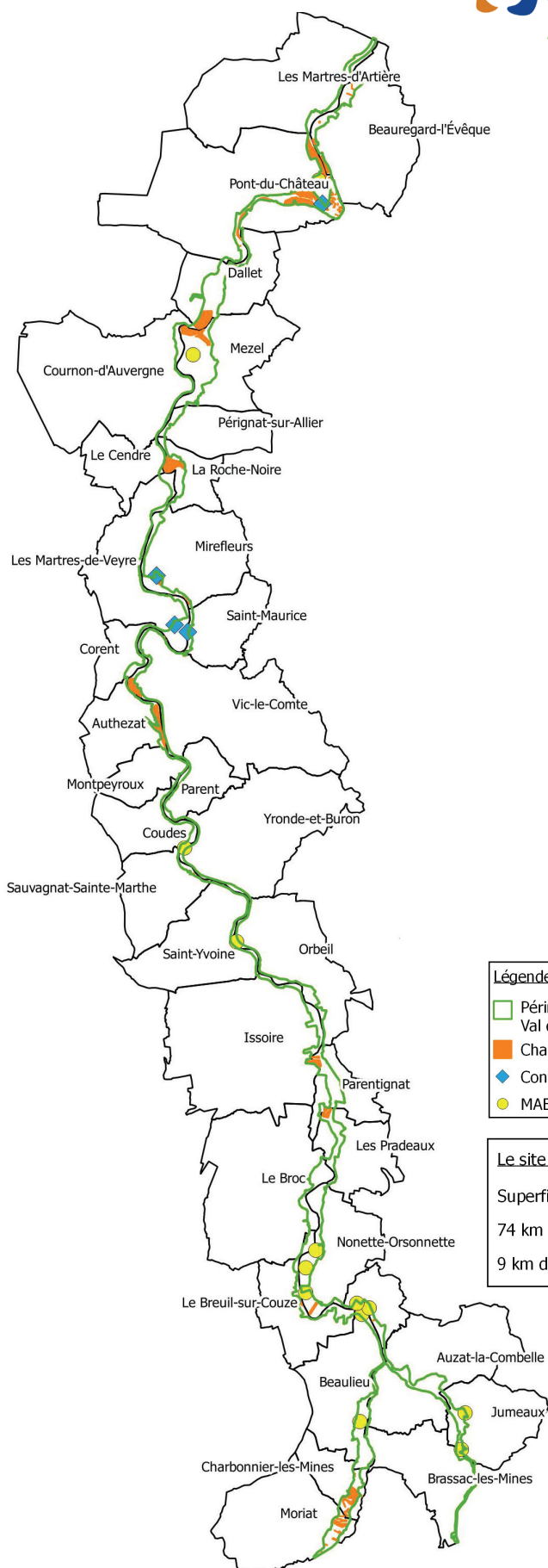
Bonne lecture. »

Légende :

- Périmètre du site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon
- Chartes Natura 2000
- Contrats Natura 2000
- MAEC (localisation indicative)

Le site Natura 2000 en chiffres :

Superficie 2 419 ha
74 km de rivière Allier
9 km de rivière Alagnon



L'Allier vers Nonette-Orsonnette.

Val d'Allier Alagnon

S'engager avec les acteurs locaux sur les outils contractuels Natura 2000

23 chartes Natura 2000 signées pour une surface de 208 ha. Contribuer à la préservation de l'environnement et du site Natura 2000 en s'engageant sur un code de bonnes pratiques, c'est l'objectif de la charte Natura 2000 signée par des propriétaires privés, des associations comme le CEN Auvergne, 9 collectivités et un syndicat d'eau sur leurs terrains. Certaines chartes étant arrivées à terme, un travail d'évaluation et de renouvellement a été engagé.



Culture convertie en prairie non récoltée à Pérignat-ès-Allier.



Prairie pâturée engagée en mesure agroenvironnementale sur la plaine de l'Alagnon.

Des travaux spécifiques financés par deux contrats Natura 2000. Le contrat Natura 2000 porté par le CEN Auvergne sur le Sail à Mirefleurs a permis d'augmenter de 50 % la surface du pré salé. A Pont-du-Château, le contrat porté par la Commune sur l'étang des Boires a permis de supprimer la seule station de Lagarosiphon du Puy-de-Dôme à l'époque, l'espèce exotique envahissante ayant malheureusement entretemps colonisé deux autres sites en aval.



L'étang des Boires envahi par le Lagarosiphon avant travaux. Après travaux, l'étang a laissé place à une jeune forêt alluviale, inondée l'hiver.



Suppression de remblais sur le pré salé du Sail à Mirefleurs.



Signature de la charte sur la forêt alluviale de Chadieu par Pierre METZGER, Président du Syndicat intercommunal de Chadieu.

Les mesures agroenvironnementales pour soutenir les pratiques agricoles favorables. Les prairies peu ou pas fertilisées en bord d'Allier contribuent au corridor de milieux naturels autour de la rivière ainsi qu'à la qualité de l'eau. Pour compenser les faibles rendements et les aléas des inondations, les agriculteurs peuvent contractualiser des mesures agroenvironnementales. Sur les campagnes 2009-2014 (MAET) et 2015-2020 (MAEC), ce sont 13 exploitants qui se sont engagés sur 142 ha, soit 53 % des prairies permanentes du site Natura 2000. Sept hectares de cultures ont également été convertis en prairie.

Agir concrètement avec les acteurs locaux



Pose de lisses en bois au Sail par les chantiers d'insertion de Gergovie Val d'Allier Communauté.

Un partenariat avec les chantiers d'insertion de Gergovie Val d'Allier Communauté. Chaque année, l'animateur Natura 2000 identifie et propose pour les chantiers d'insertion de Gergovie Val d'Allier Communauté de petits travaux d'entretien ou de nettoyage sur l'Allier ou les sources salées.

Accompagnement des communes sur la gestion des dépôts sauvages de déchets. Dans le cadre d'opérations conjointes de communes et de l'animateur Natura 2000, certains chemins d'accès ont été fermés aux véhicules afin d'éviter les décharges sauvages en bord d'Allier.



Accès véhicules fermé sur un chemin communal aux Martres d'Artière.

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Les interventions sont ciblées sur la prévention et la sensibilisation, pour ne pas favoriser ces espèces. Elles portent également sur les espèces émergentes, c'est-à-dire les espèces potentiellement envahissantes qui sont en début d'installation. Une note d'information sur ce sujet est disponible sur val-allier-63.n2000.fr/participer/téléchargements/.

Accompagner les porteurs de projets et les évaluations d'incidences Natura 2000



Réunion de concertation.



Le pré salé des Saladis.



Le seuil de Pont-du-Château avant et après travaux.



Coupe de *Buddleia* échappé d'un jardin en bord d'Allier à Cournon.

En 10 ans, l'animateur Natura 2000 a été sollicité sur une soixantaine de projets plus ou moins importants, sans compter les manifestations sportives qui dans la plupart des cas ne présentent pas d'incidence significative sur le site. Les évaluations d'incidences ne visent pas à empêcher les projets mais à s'interroger dès leur conception pour trouver la solution la moins impactante pour le site Natura 2000.

Le projet de voie verte le long de l'Allier sur le territoire du Grand Clermont. Grâce à une concertation étroite entre le Grand Clermont, les services techniques du Département du Puy-de-Dôme, maître d'œuvre du projet, et le CEN Auvergne, les enjeux liés à Natura 2000 ont pu être pris en compte dès la conception du projet, permettant ainsi d'orienter le tracé du cheminement.

Un enfouissement de ligne électrique évité sur le pré salé des Saladis. A priori favorable à l'environnement, un projet d'enfouissement de ligne électrique porté par ERDF et passant par le pré salé des Saladis aux Martres-de-Veyre aurait modifié le sous-sol et ainsi pu altérer cet écosystème très fragile. La « clause filet » a été activée par les services de l'Etat pour demander une étude d'évaluation d'incidences au porteur du projet. Une simple réunion a alors permis d'aboutir à une solution de contournement du pré salé, évitant ainsi toute incidence.



La restauration de la continuité écologique sur le seuil de Pont-du-Château. Ce projet favorable aux espèces de poissons migrateurs d'intérêt communautaire a été impulsé par l'animateur Natura 2000 avec le portage de l'étude de faisabilité en partenariat avec la commune de Pont-du-Château. Celle-ci a ensuite pris le relais pour la réalisation des travaux. Le seuil, qui contribue à la stabilité du pont, n'a pu être que partiellement arasé. Bien que nécessitant un entretien, les macrorugosités sont essentielles pour permettre en moyennes eaux la remontée des poissons et notamment des saumons.

Communiquer et expliquer auprès des riverains et acteurs locaux

Un site Internet ressource. Le site val-allier-63.n2000.fr regroupe les trois sites du val d'Allier puydômois incluant les plaines alluviales de l'Alagnon et la Dore. Il rassemble toutes les données et infos sur le site Natura 2000 : périmètre du site, données et suivis écologiques, notices des MAEC, charte,...

Des actions de sensibilisation à la demande. A la demande d'une école riveraine, d'une association locale ou d'une collectivité, l'animateur Natura 2000 réalise ponctuellement des actions de sensibilisation (conférence, visite de sites, exposition,...). Une vingtaine d'actions ont ainsi concerné près de 400 personnes.



Animation autour des sources salées de Sainte-Marguerite.

POUR PLUS D'INFOS



Réseau Natura 2000
www.natura2000.fr

Val d'Allier Alagnon
(Site FR 830 1038)
www.val-allier-63.n2000.fr

Animateur du site :



CEN Auvergne
rue Léon Versepuy
63200 RIOM
Tel : 04 73 63 18 27
cen-auvergne@espaces-naturels.fr
www.cen-auvergne.fr



DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
7 rue Léo Lagrange
63 033 Clermont-Fd
Tél. 04 73 43 16 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (DDT)
7 rue Léo Lagrange
63 033 Clermont-Fd
Tél. 04 73 43 16 00
ddt@puy-de-dome.gouv.fr
www.puy-de-dome.gouv.fr/natura-2000-r806.html



Visite sur le terrain du Comité de pilotage.

Suivre les habitats et les espèces d'intérêt communautaire



Forêt alluviale de bois tendres aux Pradeaux.



L'herbier à Characées à Mirefleurs.

La Barbastelle d'Europe, une espèce de chauve-souris bien présente sur le val d'Allier où elle vient se nourrir d'insectes.

Un Comité de pilotage dynamique et force de propositions. Sous la présidence de Mme la Sous-Préfète d'Issoire, élus locaux et représentants socio-professionnels se rassemblent annuellement pour suivre et discuter des actions Natura 2000. Plusieurs réalisations, comme par exemple les formations techniques organisées en 2011 pour les élus et agents des collectivités, relèvent de propositions de membres du Comité de pilotage.

Des forêts alluviales bien présentes mais altérées.

En lien avec plusieurs partenaires, des suivis ont été réalisés pour évaluer l'état de conservation des principaux habitats et espèces. Les forêts alluviales par exemple, nombreuses et pour certaines d'intérêt remarquable, présentent néanmoins un état global de conservation altéré pour les forêts de bois durs et même dégradé pour les forêts de bois tendres. Les raisons sont notamment une moindre régénération par la dynamique fluviale et la présence des espèces exotiques envahissantes.

Une végétation d'apparence banale, pourtant rare et d'intérêt patrimonial. Un nouvel habitat et une nouvelle espèce d'intérêt communautaire ont été recensés sur le site : un herbier aquatique à Characées et le crapaud Sonneur à ventre jaune.



La Barbastelle d'Europe.